

Commune d'Aigneville
Réunion du 14 mars 2014

PROCES VERBAL DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 14 mars 2014

Convocations du 07/03/2014

Réunion tenue à 19 h 30 en mairie.

Présents : DEQUEVAUVILLER Michel, DELIGNIERES Francis, DELABRE Stéphane, DUVAL Pascale, DUFETELLE Hubert, DEPOILLY Christophe, DUMONT Jean-Louis, FOIRESTIER Michel, GROGNET Janine, LECAT Walter (arrivé à 21 h 20), LECONTE Max, MACHY Mélanie

Absente excusée : GOUJON Nathalie

Monsieur et Madame LECAT Walter sont félicités pour la naissance de leur fille Zoé.

01 : Désignation du secrétaire de séance :

Madame MACHY Mélanie est nommée secrétaire de séance.

02 : Approbation du procès-verbal :

Les procès verbaux des 16 décembre 2013 et 13 janvier 2014 sont approuvés à l'unanimité.

3 Compte administratif de la Commune et du Lotissement Communal :

Compte administratif de la commune

Le compte administratif communal 2013 fait ressortir les résultats suivants :

Fonctionnement

Dépenses : 508 505,74 €

Recettes : 645 459,13 €

Excédent de fonctionnement : 255 163,04 €

Investissement

Dépenses : 527 532,06 €

Recettes : 401 125,81 €

Déficit d'investissement : 126 226,25 €

Excédent : 128 936,79 €

Reste à réaliser : 7 540,28 €

Soit un excédent de 121 396,51 €

Monsieur DEQUEVAUVILLER Michel ayant quitté la salle pendant le vote du Compte administratif et sous la présidence de Monsieur LECONTE Max, doyen de l'assemblée, le Compte administratif est adopté par 10 voix pour. Le compte de gestion du Percepteur est adopté à l'unanimité. Les résultats étant identiques.

Commune d'Aigeville **Réunion du 14 mars 2014**

Compte administratif du lotissement Communal

Le compte administratif communal 2013 fait ressortir les résultats suivants :

Fonctionnement

Dépenses 3093,26 €
Recettes 26 337,48 €

Investissement

Dépenses 6 819,78 €
Recettes 726,18 €

Excédent : 17 150,62 €

Monsieur DEQUEVAUVILLER Michel ayant quitté la salle pendant le vote du Compte administratif du lotissement communal et sous la présidence de Monsieur LECONTE Max, doyen de l'assemblée le Compte administratif est adopté par 10 voix pour.

Le compte de gestion du Percepteur est adopté à l'unanimité. Les résultats étant identiques.

TBI aux écoles

Le conseil municipal décide l'achat de trois TBI un pour la classe maternelle, un pour la classe de Mme DEMAREST et un pour la Classe de Mme MANCEAU, des modifications électriques devront être réalisées, les Ets Gaffé exécuteront les travaux.

Le prix d'achat de ce matériel est de 7350 € HT soit 8 820 € TTC.

Le conseil donne son accord à l'unanimité pour cet achat.

L'association des anciens élèves d'hocquéus participera à cet achat par le biais d'un don qui s'élèvera à la somme de 7 350€. Le conseil remercie l'association de doter les écoles de ce matériel.

4 : Centre de loisirs : Direction et Mini Bus :

Madame MACHY Mélanie nous a fait part de son souhait de ne plus être directrice du Centre du centre de Loisirs en Juillet 2014,

Après recherche, nous avons pris contact avec Monsieur MICHAUD qui a toutes les compétences requises. Il a postulé au poste de directeur de notre structure.

Le conseil à l'unanimité décide de recruter pour le mois de juillet Monsieur MICHAUD en qualité de Directeur du ASLH.

Pour permettre le déplacement des groupes vers les sorties extérieures, un devis a été demandé pour la location d'un mini bus aux Ets Machy pour le mois de juillet,

Le coût est estimé à 1086,52 €TTC, le conseil décide la location du mini bus pour un mois.

Les autres thèmes seront abordés après les élections municipales.

5 : Demande de subvention :

Monsieur LECAT Walter est arrivé à 21 h 20.

Nous avons reçu de l'association du Vimeu un courrier sollicitant la commune pour l'attribution d'une subvention.

Lors du Conseil Communautaire, un de nos délégués communautaires a proposé de passer la journée de présence de l'association à 200 € au lieu des 171 € demandés.

Le conseil décide, par 11 voix pour et 1 abstention et pour être en harmonie avec la CCVI, d'accorder à l'association du Vimeu la somme forfaitaire de 200 € par jour de présence sur la commune au lieu de 171 €. La différence des 29 € leur permettra l'achat de matériel pour améliorer les conditions de travail des équipes. Le nombre de jours pour 2014 sera limité à 15 jours, ce qui représentera une somme de 435 €.

Commue d'Aigneville Réunion du 14 mars 2014

Un courrier du lycée professionnel de Friville nous a été transmis par une élève habitant la commune et sollicitant une aide pour un voyage en Angleterre au mois d'avril. Le conseil décide de rester sur ses positions antérieures, et ne donne pas une suite favorable à la demande.

Néanmoins cette personne peut solliciter le CCAS, et son dossier sera examiné au vu des éléments financiers qui nous seront fournis.

6 : Dossier Urbanisme POS :

Après un examen approfondi du dossier du Plan d'Occupation des Sols de la Commune, nous avons un souci sur les limites parcelles constructibles et non constructibles.

Après une longue recherche, nous nous sommes aperçus que le dossier transmis par le cabinet Agence urbanités était erroné. Il y avait fait une erreur d'impression sur les plans.

Nous avons repris contact avec l'agence Urbanités qui a reconnu l'erreur
Nous avons retourné aux administrations le plan édité à l'échelle voulue.

7 : Mise en place du bureau pour les élections du 23 mars :

Heures	Nom Prénom	Nom Prénom	Nom Prénom	Nom Prénom
8 h à 10 h	Dequevauviller Michel	Goujon Nathalie	Dufételle Hubert	Bonvalet Evelyne
10 h à 12 h	Delignières Francis	Lucas Caroline	Depoilly Christophe	Leconte Max Lecat Walter
12 h à 14 h	Duval Pascale	Grognet Janine	Dumont Jean Louis	Dequevauviller Michel
14 h à 16 h	Delabre Stéphane	Foirestier Michel	Machy Mélanie	Destobbeleur Jacques
16 h à 18 h	Dequevauviller Michel	Boudin Valérie	Empereur Pascal	Grognet Janine

Mise en place du bureau pour les élections du 30 mars :

Heures	Nom Prénom	Nom Prénom	Nom Prénom	Nom Prénom
8 h à 10 h	Dequevauviller Michel	Goujon Nathalie	Dufételle Hubert	Bonvalet Evelyne
10 h à 12 h	Delignières Francis	Lucas Caroline	Leconte Max	Lecat Walter
12 h à 14 h	Duval Pascale	Grognet Janine	Dumont Jean Louis	Dequevauviller Michel
14 h à 16 h	Delabre Stéphane	Foirestier Michel	Destobbeleur Jacques	
16 h à 18 h	Dequevauviller Michel	Boudin Valérie	Empereur Pascal	Grognet Janine

8 : Divers :

8 - 1 : Cession

Il a été demandé à Monsieur CHETTAB, qui en cours de construction sur la rue d'acheux, de nous céder à titre gratuit 1,50 M en façade afin de faciliter la gestion des eaux pluviales.

Le conseil donne son accord pour cette cession et autorise Monsieur le maire à demander à un cabinet de géomètre de border cette bande de terrain.

8-2 : Remerciement Acla et Demande

Il est donné lecture du courrier de l'association Acla qui remercie la commune pour l'achat de l'estrade.

Il est donné lecture du courrier de l'association Acla demandant l'autorisation d'utiliser la mairie pour la préparation du concert Gospel du 29 mars. Le conseil donne son accord.

Commune d'Aigneville Réunion du 14 mars 2014

9 : Droit d'initiative :

9 -1 : Salle polyvalente

Des problèmes sur le toit plat de la salle polyvalente provoquent des infiltrations au niveau du local technique. Afin de trouver des solutions pour cet établissement recevant du public, il a été pris contact avec Monsieur SEIGNEUR François, architecte et concepteur de la salle polyvalente pour programmer une réunion de travail.

Cette réunion est fixée le vendredi 21 mars à 15 h 30 en mairie, la commission travaux est conviée à y participer.

9 -2 : Acla

Les membres de l'association Acla nous informe qu'il organise :

- Une soirée Cinéma le 18 mars
- Un Concert de Gospel le 29 mars en l'église Saint Martin.

9 - 3 : Travaux des employés à réaliser : Chemins et mare et divers

Une commande de cailloux sera lancée la semaine prochaine pour terminer le travail de rebouchage des trous dans les chemins. La mare Grande rue sera curée.

Un balayage sera réalisé par les Ets Vama le 27 mars sur une ou deux routes de la commune.

Un problème de taupe est récurrent sur le stade communal, la solution est de désinfecter le terrain afin d'éviter la présence des taupes, les fiches techniques et d'utilisation seront examinées avant la mise en place de ce produit.

9 - 3 : Défibrillateur

Lors de l'installation du défibrillateur à la mairie, il a été demandé une formation pour l'utilisation de ce matériel.

Le Capitaine Dehedin sera contacté pour la réalisation de cette une formation.

9 - 4 : radars pédagogiques

Les radars pédagogiques ont été installés ce jour sur Hocquélus, un aménagement sera réalisé autour du pied du radar rue de Feuquières.

9 - 5 : Reliures Etat Civil

Les actes de naissances, mariages et décès ont été reliés de 2001 à 2012, le coût est de 700 € pour les trois reliures.

Séance levée à 22 h 30

Commune d'Aigneville
Réunion du 14 mars 2014

Nom Prénom	Présent / Absent	Signature
DEQUEVAUVILLER Michel	Présent	
DELIGNIERES Francis	Présent	
DELABRE Stéphane	Présent	
DUVAL Pascale	Présente	
DUFETELLE Hubert	Présent	
DEPOILLY Christophe	Présent	
DUMONT Jean-Louis	Présent	
FOIRESTIER Michel	Présent	
GOUJON Nathalie	Absente	
GROGNET Janine	Présente	
LECAT Walter	Présent Arrivé à 21 h 20	
LECONTE Max	Présent	
MACHY Mélanie	Présente	